

Choisir le bon mot : Introuvable ou Recherché ?

Vous utilisez TNG pour compiler vos travaux généalogiques, donc par le réseau Internet des milliers de généalogistes peuvent venir les voir et les consulter.

J'ai remarqué dans certains fichiers des mentions telles «acte introuvable». Une recherche infructueuse et décourageante pousse probablement un généalogiste à saisir ce genre de note.

Il faut cependant vous rappeler que si vous n'avez pas trouvé l'acte tant recherché, certains de vos visiteurs plus chanceux pourraient peut-être vous aider si vous remplaciez la mention «acte introuvable» par la mention «acte recherché».

Même chose pour les «lieux inconnus» de certains événements. Il serait peut-être préférable de saisir dans la note «lieu recherché».

À mes débuts, j'avais passé une journée entière à rechercher un mariage dans les centaines de répertoires de la Salle Gagnon de la Bibliothèque Centrale de Montréal (où j'ai complété plus de 80% de mes travaux généalogiques). Je n'avais aucun indice sauf le nom sec des parents de conjoints qu'il me fallait trouver. En fin de journée, vers 22h00, la bibliothécaire avait remarqué que je paraissais découragé. J'étais plus fatigué que découragé et comme je me proposais de revenir le lendemain, je dis à la bibliothécaire que je trouverais probablement ce mariage par hasard comme je posais le doigt sur un répertoire derrière moi. Ce répertoire sur lequel je venais de poser le doigt était celui de la paroisse S.Patrice de Rivière-du-Loup, je l'ouvre et tombe pile sur le mariage que j'avais tant recherché depuis 10h00 le matin. Avec TNG sur le réseau Internet, vous multipliez par mille les «chances de trouver» l'introuvable.